



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

41 COM

WHC/17/41.COM/13

Paris, 2 juin 2017

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Quarante-et-unième session

Cracovie, Pologne

2 – 12 juillet 2017

Point 13 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale

13. Examen des demandes d'assistance internationale

RÉSUMÉ

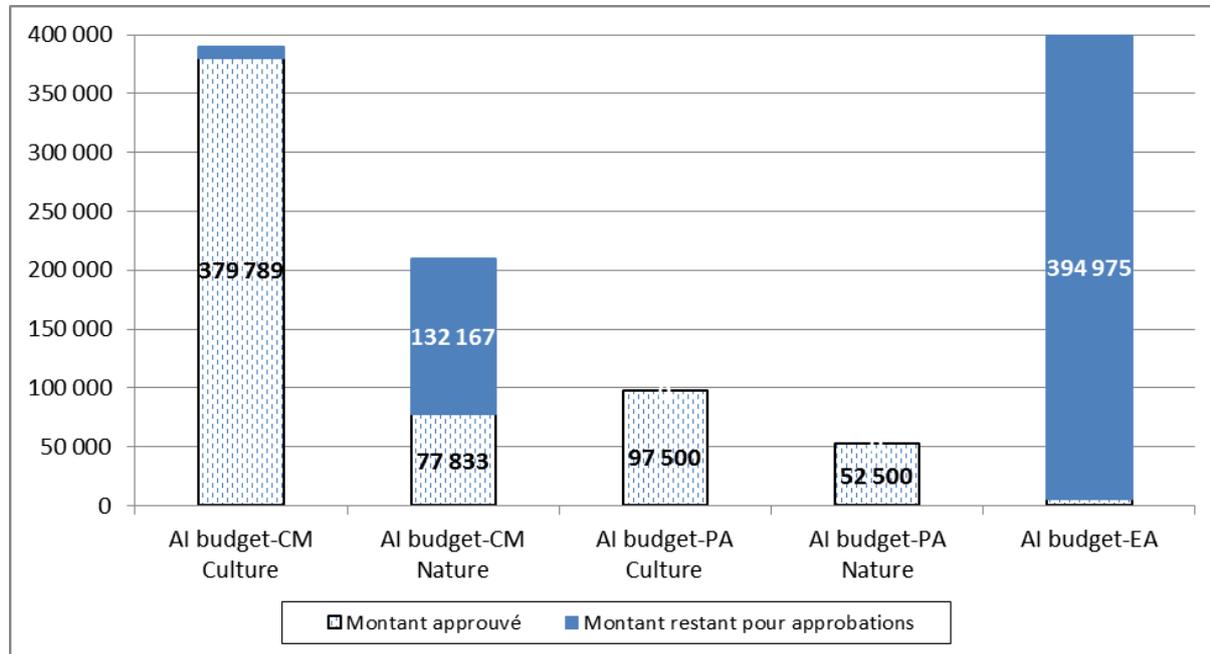
Ce document comprend quatre parties : la première partie fait le point sur le budget de l'assistance internationale pour l'exercice biennal 2016-2017 au 31 mai 2017 ; la seconde partie, une mise à jour sur la « Bourse aux projets » de l'assistance internationale ; la troisième partie, un bref survol des relations entre l'assistance préparatoire et le processus en amont ; et la quatrième partie, une brève note sur la recommandation du Service d'évaluation et d'audit relative au processus d'assistance internationale.

Le présent document comporte également, en annexe, la liste des demandes d'assistance internationale approuvées au 31 mai 2017 pour l'exercice biennal 2016-2017.

Projet de décision : 41 COM 13, voir Point V.

I. ÉTAT DU BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 AU 31 MAI 2017

1. Le budget de l'assistance internationale approuvé pour l'exercice biennal 2016-2017 par décision **39 COM 15** se décompose comme suit : 150 000 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire (contre 120 000 dollars E.U. en 2014-2015), 600 000 dollars E.U. pour l'assistance de conservation et gestion (contre 330 000 dollars E.U. en 2014-2015), et 400 000 dollars E.U. pour l'assistance d'urgence (comme en 2014-2015). Le budget global de l'assistance internationale est donc supérieur de 66,6% par rapport au budget approuvé pour 2014-2015. Néanmoins, en dépit des efforts consentis pour augmenter le budget de l'assistance internationale, il convient de noter qu'il ne représente que la moitié du budget alloué à ce poste 10 ans plus tôt (0,75 million de dollars E.U. en 2016-2017 contre 1,5 million en 2006-2007), alors que le nombre de biens du patrimoine mondial inscrits a augmenté de 26,7% au cours de la même période.
2. Comme le montre le diagramme ci-dessous, au 31 mai 2017, le budget 2016-2017 de l'assistance internationale consacré à l'assistance préparatoire a déjà été totalement utilisé ou réservé pour approbation. Il convient également de signaler que le budget de 600 000 dollars E.U. pour l'assistance de conservation et gestion aurait normalement dû être épuisé si les 20 demandes soumises pour approbation s'étaient élevées à 30 000 dollars E.U. chacune. Cependant, au cours de cet exercice biennal, le montant moyen des demandes de conservation et gestion se situait autour de 22 880 dollars E.U. Par conséquent, le budget de conservation et gestion-nature n'a pas été pleinement utilisé, en partie également en raison d'un nombre plus faible de demandes pour le patrimoine naturel, tandis que le budget de conservation et gestion-culture est pratiquement épuisé.



Chiffres en dollars E.U..

PA = assistance préparatoire ; CM = assistance de conservation et gestion ; EA = assistance d'urgence

3. Depuis 2008, des contributions de l'Italie, de l'Inde, de partenariats privés, de la République de Corée, de la Finlande, des Philippines, de la Turquie et de l'Allemagne ont été reçues sur le Fonds du patrimoine mondial pour un montant total de **877 077 dollars E.U.** (hors frais de soutien) pour l'approbation de demandes d'assistance

internationale au cas où le budget de l'assistance internationale s'avérerait insuffisant. Actuellement, seuls **2,5%** de ces fonds sont encore disponibles pour des approbations.

4. De 2010 à 2015, ces fonds supplémentaires ont permis d'approuver 32 demandes supplémentaires, pour un montant moyen de **265 567 dollars E.U. par exercice biennal**¹. Cela démontre clairement que les contributions volontaires dédiées à l'assistance internationale ont été déterminantes. Le Comité, dans sa **40 COM 14**, paragraphe 6, a vivement encouragé tous les États parties à contribuer en faveur de l'assistance internationale en opérant un choix parmi les options décrites dans la résolution **19 GA 8**. Il pourrait souhaiter réitérer cet appel.

II. “BOURSE AUX PROJETS” POUR L'ASSISTANCE INTERNATIONALE

5. Compte tenu du peu de financement disponible pour l'assistance internationale lors des derniers exercices biennaux, plusieurs projets ont été recommandés pour approbation en 2014-2015 mais n'ont pu être financés. Le Centre du patrimoine mondial a donc décidé de présenter ces propositions non financées, qui avaient déjà été examinées et recommandées pour approbation par le panel de l'assistance internationale (AI), à des bailleurs de fonds potentiels, par l'intermédiaire d'une page Web « Bourse aux projets » prévue à cet effet. Il était escompté que présenter des projets « clés en mains » déjà recommandés pour approbation par le panel d'AI, dans le respect des exigences et des principes de la Convention du patrimoine mondial, attirerait les financements nécessaires et contribuerait donc à terme à offrir une aide accrue aux États parties éligibles. Cette page Web a été mise en place en juin 2016, tout en gardant à l'esprit les discussions du groupe de travail ad hoc sur la nécessité d'attirer de nouveaux bailleurs de fonds en faveur du patrimoine mondial sans dupliquer les mécanismes et les modalités existants
6. La page Web « Bourse aux projets » a été présentée au Comité du patrimoine mondial en octobre 2016, lors de la continuation de la 40^e session, lors de l'examen du point sur l'assistance internationale. Les commentaires recueillis auprès des membres du Comité étaient positifs. A ce moment-là, la “Bourse aux projets” contenait 4 demandes : 2 demandes d'assistance de conservation et gestion (du Chili et de l'Albanie), et 2 demandes d'assistance préparatoire (de la Mongolie et de la Barbade). Elle présentait également des projets ayant été mis en oeuvre avec succès au cours des dernières années.
7. Il était envisagé de faire connaître la « Bourse aux projets d'AI » ainsi que son contenu auprès des États parties à la Convention et d'autres bailleurs de fonds potentiels après la session du Comité. Mais avant même qu'aucune annonce officielle ait pu être diffusée, 3 projets ont trouvé un bailleur de fonds, à savoir le Fonds-en-dépôt néerlandais pour la demande de la Mongolie, la Deutsche Welterbe Stiftung (Fondation allemande pour le patrimoine mondial) pour la demande du Chili, et le Japon pour la Barbade via le Fonds-en-dépôt japonais dédié à la préservation du patrimoine mondial culturel.
8. Grâce à son rapide succès, la “Bourse aux projets d'AI” est maintenant pratiquement vide. Si, au cours du prochain exercice biennal, de nouvelles demandes devaient à nouveau être proposées pour financement, les États parties à la Convention et d'autres bailleurs de fonds potentiels en seraient informés via lettre circulaire et tout autre moyen adéquat. Dans l'intervalle, et suite aux discussions au sein du groupe de travail ad hoc, le succès du concept de la « Bourse aux projets d'AI » a été étendu à d'autres

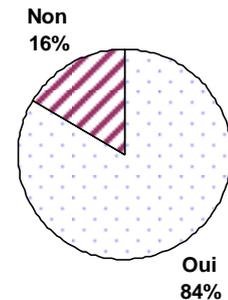
¹ A savoir 235 994 dollars E.U. en 2010-2011; 241 402 dollars E.U. en 2012-2013; et 319 907 dollars E.U. en 2014-2015.

projets sous la forme d'une page Web « Forum des donateurs » (pour de plus amples détails, voir le document WHC/17/41.COM/14).

III. ASSISTANCE PRÉPARATOIRE ET PROCESSUS EN AMONT

9. Afin de recueillir les points de vue des États parties sur les questions plus larges de la mise en oeuvre du processus en amont, une enquête de réflexion a été préparée par le Centre du patrimoine mondial en consultation avec les Organisations consultatives (voir le document WHC/17/41.COM/9A). Dans cette enquête, la question suivante concernait plus spécifiquement l'assistance préparatoire :

Question 6: *Estimez-vous que, dans le cadre du mécanisme de l'assistance préparatoire au sein de l'assistance internationale du patrimoine mondial, la priorité devrait être accordée aux demandes d'assistance préparatoire impliquant un soutien en amont, garantissant ainsi une utilisation plus efficace de l'assistance fournie ?*



10. La grande majorité (84%) des répondants ont considéré que, dans le cadre du mécanisme d'assistance préparatoire, la priorité devrait être donnée aux demandes impliquant un soutien en amont. Cette opinion est entièrement conforme à la recommandation n°7 du Commissaire aux comptes dans l'évaluation de la Stratégie globale en 2011, qui était de « conditionner l'octroi de l'assistance préparatoire destinée à l'établissement de listes indicatives à l'engagement (...) de s'inscrire dans le processus « Upstream » en cours d'expérimentation, visant à expertiser la valeur universelle exceptionnelle potentielle en amont de l'élaboration du dossier de demande d'inscription » – voir le document WHC-11/18.GA/8.
11. Les Orientations, en conformité avec l'article 13.2 de la Convention du patrimoine mondial², incluent déjà, depuis 2012, au paragraphe 241, une priorité pour les demandes impliquant des conseils à une étape précoce du processus de proposition d'inscription, à savoir pour des « biens reconnus dans les conseils thématiques approuvés correspondant aux analyses des lacunes sur la Liste et/ou pour les sites où les recherches préliminaires ont montré que des investigations plus poussées seraient justifiées, notamment dans le cas des États parties dont le patrimoine est non représenté ou sous-représenté sur la Liste du patrimoine mondial ».
12. Il serait possible de considérer que la priorité pour les projets « en amont » est implicitement comprise dans le paragraphe 241 susmentionné. Néanmoins, le Comité pourrait souhaiter faire une référence plus explicite au processus en amont dans le texte à l'occasion de la prochaine révision des Orientations.

IV. RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE COMPARATIVE DU SERVICE D'ÉVALUATION ET D'AUDIT EN CE QUI CONCERNE LE PROCESSUS D'ASSISTANCE INTERNATIONALE

13. Dans le document WHC/17/41.COM/INF.14.II, le Service d'évaluation et d'audit a estimé « ...que le Comité pourrait réorienter toute économie générée par un

² Cet article stipule que l'assistance internationale « peut aussi avoir pour objet l'identification de biens du patrimoine culturel et naturel ... lorsque des recherches préliminaires ont permis d'établir que ces dernières méritaient d'être poursuivies. »

changement des méthodes de travail vers d'autres fonctions qui manquent considérablement de financements ». (paragraphe 46). Entre autres, il suggère de « ...réduire le rôle des Organisations consultatives dans l'évaluation des demandes d'assistance internationale et de s'aligner sur la pratique de la Convention de 2003... » (tableau 4).

14. Le Comité du patrimoine mondial pourrait souhaiter traiter cette recommandation et examiner le rôle des Organisations consultatives dans le processus d'assistance internationale, possiblement dans le cadre du groupe de travail ad hoc.

V. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 41 COM 13

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le Document WHC/17/41.COM/13,*
2. *Remercie chaleureusement les États parties de l'Italie, de l'Inde, de la République de Corée, de la Finlande, des Philippines, de la Turquie et de l'Allemagne pour leurs contributions, qui ont rendu possible le financement de plusieurs demandes d'assistance internationale depuis 2010 ;*
3. *Remercie également chaleureusement les États parties des Pays-Bas et du Japon d'avoir financé via leurs Fonds-en-dépôt des demandes d'assistance internationale présentées sur la page Web de la « Bourse aux projets » de l'assistance internationale ;*
4. *Rappelant la décision **40 COM 14**, paragraphe 6, encourage vivement tous les États parties à contribuer au sous-compte du Fonds du patrimoine mondial pour l'assistance internationale en faisant un choix parmi les options décrites dans la résolution **19 GA 8** ;*
5. *Félicite le Centre du patrimoine mondial pour son initiative réussie consistant à proposer à des bailleurs de fonds potentiels, par le biais d'une page Web « Bourse aux projets » prévue à cet effet, des demandes d'assistance internationale qui ont été recommandées pour approbation mais n'ont pu être financées en raison d'un manque de ressources.*

I. **26 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2016-2017 SUR LE BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE (au 31 mai 2017)**

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (17 demandes)				457 622		
Culture (17 demandes)				379 789		
AFR	Cabo Verde	Manuel illustré des normes urbanistiques à Cidade Velha	Cidade Velha, centre historique de Ribeira Grande <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2009)</i>	27 900	21 mars 2017	A.1, A.2, B.3, B.9, C.10, C.11, C.13, C.14, D.18, D.19
AFR	Erythrée	Développement des capacités techniques	The Historic Perimeter of Asmara and its Modernist Architecture <i>(sur Liste indicative depuis 2005)</i>	30 000	17 juillet 2016	A.1, A.2, B.3, B.8, C.10, C.11, C.12, C.13, C.15, D.18, D.19, E.41, E.42, E.43
AFR	Éthiopie	Renforcer la gestion du bien du patrimoine mondial de Fasil Ghebi avec une meilleure compréhension de la Convention du patrimoine mondial	Fasil Ghebi <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979)</i>	24 150	22 mai 2017	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.13, D.18, E.34, E.48
AFR	Gambie	Revue et mise à jour du plan de gestion des Cercles mégalithiques de Sénégambie	Cercles mégalithiques de Sénégambie <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006)</i>	27 018	5 avril 2016	A.1, A.2, B.3, C.10, C.13, C.14, D.18, E.34
AFR	Nigéria	Conservation et restauration des principales caractéristiques du site affecté ou endommagé lors des attaques des insurgés sur le paysage en	Paysage culturel de Sukur <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1999)</i>	19 867	21 mars 2017	A.1, A.2, B.3, C.10, C.12, C.14, D.18, E.35

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
		plus du remplacement des équipements de lutte anti-incendie détruits et volés				
ARB	Palestine	Plan de gestion et de conservation pour le site du patrimoine mondial de Palestine : terre des oliviers et des vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir	Palestine : terre des oliviers et des vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir (sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2014)	30 000	12 février 2016	A.1, A.2, B.3, B.4, C.10, C.13, C.14, D.18, E.34
ARB	Palestine	Plans de gestion et conservation pour le site du patrimoine mondial : Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage	Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2012)	30 000	18 mai 2016	A.1, A.2, A.3, A.4, C.10, C.12, C.14, D.18, E.34
APA	Ouzbékistan	Développement d'un plan de gestion pour le Centre historique de Boukhara	Centre historique de Boukhara (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1993)	29 000	12 février 2016	A.1, A.2, B.3, C.10, C.12, C.13, C.14, D.18, E.34
APA	Micronésie	Enlèvement initial et non-intrusif de l'excès de végétation à Nan Madol	Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016)	30 000	21 mars 2017	A.1, A.2, B.3, B.4, C.10, C.11, C.12, C.14, D.18, E.35
EUR	Albanie	Développement d'indicateurs de suivi pour le bien du patrimoine mondial "Centres historiques de Berat et de Gjirokastra"	Centres historiques de Berat et de Gjirokastra (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2005-2008)	4 992	2 février 2016	n.a.
EUR	Albanie	Cours de formation régional sur les interventions d'urgence pour le patrimoine culturel en danger	n.a.	26 090	22 mai 2017	A.1, A.2, B.7, C.10, C.13, D.18, E.38, E.39, E.40

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
EUR	Arménie	Campagne de sensibilisation du public pour la promotion de la Convention du patrimoine mondial	n.a.	9 980	23 octobre 2016	A.1, A.2, B.8, C.10, C.14, D.18, E.47, E.48
EUR	Arménie	Réunion thématique régionale de consultation d'experts sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux, axée sur l'Europe orientale	n.a.	24 500	22 mai 2017	A.1, A.2, B.9, C.10 C.11, C.16, D.18, E.39, E.48
EUR	Bulgarie	Projet pour un contrôle centralisé et un suivi à distance d'un système de climatisation dans l'église de Boyana	Église de Boyana (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979</i>)	21 224	18 mai 2016	A.1, A.2, C.10, C.12, C.15, D.18, D.19, E.34
EUR	Bulgarie	Biens médiévaux du patrimoine mondial en Bulgarie nord-orientale	n.a.	9 668	18 mai 2016	A.1, A.2, C.10, C.13, D.18, E.47, E.51
EUR	Monténégro	Atelier d'évaluation d'impact concernant le patrimoine culturel (HIA)	n.a.	15 500	22 mai 2017	A.1, A.2, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14, D.18, E.38, E.39, E.42
LAC	Paraguay	Missions jésuites de la Santísima Trinidad de Paraná et Jesús de Tavarangue	Missions jésuites de la Santísima Trinidad de Paraná et Jesús de Tavarangue (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1993</i>)	19 900	22 mai 2017	A.1, A.2, C.10, C.11, C.13, D.18, E.34, E.38, E.39
Nature (3 demandes)				77 833		
AFR	Botswana	Revue du plan de gestion pour le bien du patrimoine mondial du Delta de l'Okavango	Delta de l'Okavango (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2014</i>)	27 080	22 mai 2017	A.1, A.2, C.10, D.11, C.13, D.18, E.34, E.37, E.38, E.39, E.43

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
AFR	Malawi	Renforcement de la gestion du site du patrimoine mondial du Parc national du lac Malawi	Parc national du lac Malawi <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1984)</i>	21 079	22 mai 2017	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.12, C.14, D.18, E.34, E.37, E.38, E.39
AFR	Sénégal	Mise à jour du plan de gestion du Parc national de Niokolo-Koba	Parc national du Niokolo-Koba <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2007)</i>	29 674	22 mai 2017	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14, D.18, E.34, E.37, E.38, E.39
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (5 demandes)				134 758		
Culture (4 demandes)				105 290		
AFR	Mali	Projet d'Assistance pour l'élaboration de la proposition d'inscription de la case sacrée (Kamablon) de Kangaba et sites associés incluant le site historique de Kurukan Fuga à Kangaba et la case sacrée de Kéniéro sur la Liste du patrimoine mondial	Kamablon <i>(sur Liste indicative depuis 1999)</i>	23 890	12 février 2016	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.13, C.14, D.18, E.24, E.27
AFR	Erythrée	Plan directeur de conservation de la ville historique d'Asmara	The Historic Perimeter of Asmara and its Modernist Architecture <i>(sur Liste indicative depuis 2005)</i>	30 000	5 avril 2016	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14, D.18, E.24, E.27
AFR	Kenya	Révision du dossier de proposition d'inscription de Thimlich Ohinga	The Thimlich Ohinga Cultural Landscape <i>(sur Liste indicative depuis 2010)</i>	21 400	18 mai 2016	A.1, A.2, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14, D.18, E.24, E.25, E.27

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
AFR	Madagascar	Réalisation d'un inventaire général du patrimoine et de relevés cartographiques sur le secteur Haute Ville d'Antananarivo	La Haute Ville d'Antananarivo (<i>sur Liste indicative depuis 2016</i>)	30 000	21 mars 2017	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.13, D.18, E.24, E.25, E.27
Mixte (1 demande)				29 468		
AFR	Madagascar	Réactualisation de la Liste indicative de Madagascar	n.a.	29 468	18 mai 2016	A.1, A.2, B.3, B.5, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14, D.18, E.29, E.30
ASSISTANCE D'URGENCE (1 demande)				5 025		
Culture (1 demande)				5 025		
AFR	Gambia	Réhabilitation du toit du bâtiment de la CFAO	Île Kunta Kinteh et sites associés (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2003</i>)	5 025	26 octobre 2016	A.1, A.2, B.3, C.10, C.11, C.12, D.18, E.21, E.22

II. 1 DEMANDE D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉE EN 2016-2017 SUR LES FONDS FINLANDAIS AFFECTÉS À L'ASSISTANCE INTERNATIONALE INTERNATIONAL (au 31 mai 2017)

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Critères appliqués (à partir des commentaires des Organisations consultatives)
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (1 demande)				30 000		
Mixte (1 demande)				30 000		
AFR	Gabon	Valorisation de la Lopé	Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007)	30 000	18 mai 2016	A.1, A.2, B.8, C.10, C.12, C.13, C.14, D.18, D.19

III. 8 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE NON APPROUVÉES EN 2016-2017

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
CONSERVATION & GESTION (5 demandes)					
Culture (4 demandes)					
AFR	Erythrée	Atelier de sensibilisation sur la Convention du patrimoine mondial et une nouvelle proposition d'inscription de la ville historique d'Asmara	The Historic Perimeter of Asmara and its Modernist Architecture (sur Liste indicative depuis 2005)	23 octobre 2016	L'atelier tel que décrit dans la demande aurait une portée trop restreinte ; en outre, la sensibilisation en relation avec une proposition d'inscription devrait intervenir avant la soumission du dossier et non pas durant le processus d'évaluation.
EUR	Albanie	Exposition et publication sur les sites du patrimoine mondial en Albanie	n.a.	21 mars 2017	Cette activité n'est pas une priorité. En outre, une exposition, itinérante sur les sites du patrimoine mondial en Albanie a été financée avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Venise en 2015 et pourrait être utilisée à des fins de sensibilisation.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
EUR	Arménie	Assistance technique l'amélioration foncière du complexe monastique de Sanahin	Monastères de Haghbat et de Sanahin (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1996</i>)	05 avril 2016	Cette activité serait prématurée à ce stade; il serait nécessaire d'avoir d'abord un plan de gestion qui inclurait une indication des tâches prioritaire et un programme indicatif de conservation.
EUR	Arménie	Atelier international pour préparer une note conceptuelle sur les plans de gestion pour les sites du patrimoine mondial en Arménie	n.a.	05 avril 2016	Cette activité serait prématurée à ce stade; elle serait un successeur logique à l'AI n°2778, une fois que celle-ci aura été mise en œuvre.
Nature (1 demande)					
AFR	Madagascar	Conservation et gestion des forêts humides de l'Atsinanana en partenariat avec les communautés riveraines	Forêts humides de l'Atsinanana (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010</i>)	18 mai 2016	La mise en œuvre de la demande approuvée précédemment (AI n°2128) doit être achevée avant toute nouvelle approbation d'une demande pour ce bien.
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (3 demandes)					
Culture (3 demandes)					
AFR	Éthiopie	Préparation d'un projet envisagé de liste indicative du patrimoine mondial pour le site historique et archéologique de Yeha, région du Tigré	n.a.	21 mars 2017	Des recherches approfondies ont déjà été entreprises sur le site de Yeha, et financer ce type de travail pour une seule entrée sur la Liste indicative ne serait pas la manière la plus efficace d'utiliser les fonds limités disponibles sur l'assistance préparatoire.
AFR	Ghana	Proposition d'inscription du paysage culturel et des sanctuaires de Tongo-Tengzuk pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Tenzug - Tallensi settlements (<i>sur Liste indicative depuis 2000</i>)	12 février 2016	Il est prématuré d'envisager la rédaction d'une proposition d'inscription révisée à ce stade sans enquêtes et recherches substantielles sur la valeur universelle exceptionnelle potentielle du paysage culturel, ainsi que sans davantage de travail pour définir des limites plus larges et faire revivre les pratiques traditionnelles. Sans tous ces éléments, une

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
					proposition d'inscription révisée a peu de chances de réussir.
EUR	Bélarus	Organisation d'une mission de conseil d'experts internationaux en patrimoine culturel et naturel pour l'achèvement du dossier de proposition d'inscription du canal d'Augustow sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Augustow Canal (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	05 avril 2016	Le dossier de proposition d'inscription soumis en 2008 pour ce site avait été évalué pour non-inscription.